ANNEXE 4

(2)

Commune:

ST NICOLAS DE LA GRAVE (169)

Numéro d'ordre du document d'arpentage : 1774Y

Document vérifié et numéroté le 11/07/2023 **A MONTAUBAN**

Par PLAGNE Sébastien inspecteur des finances publiques Signé

> MONTAUBAN 30 avenue du Danemark BP 630

82017 MONTAUBAN Téléphone: 05 63 21 57 77 Fax: 05 63 21 57 02 ptgc.820<;montauban@dgfip.finances.gouv.fr

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)

Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires squ'saignés (3) a été établi (1) :

A - D'après les indications qu'ils ont fournies au buredu ;

B - En conformité d'un piquetage : effectué sur le terrain ;

C - D'après un plan d'arpentage au probornage, dont copie ci-jointe, dressé le par géomètre à

Les propriétaires déchants

le ----- géomètre à ------ géomètre à Les propriétaires décellent avoir pris connaissance des informations portées

au dos de la tiernise 6463.

Section

Feuille(s) : 000 E 02

Qualité du plan : Plan non régulier

Echelle d'origine : 1/2500 Echelle d'édition : 1/1500 Date de l'édition : 11/07/2023 Support numérique : -

D'après le document d'arpentage

dressé

Par BENNI GEOFIT

Réf.:

Le 11/07/2023





